

Elections aux CAP compétentes à l'égard du corps des psychologues de l'éducation nationale Calendrier académique recensant les opérations principales à destination des organisations syndicales

Calen		s opérations principales à destination des organisations syndicales
CATEGORIE	DATES	OPERATIONS
Listes électorales	Lundi 2 octobre 2017	Affichage des listes électorales au rectorat de l'académie de Poitiers, bâtiment A – Pierre Loti - dans le hall d'accueil, et publication sur le site Intranet de l'académie pour la CAPA et la CAPN.
	Du Mardi 3 octobre au mardi 17 octobre 2017	Vérification des listes électorales et rectifications éventuelles.
Listes de candidats, déclarations individuelles de candidature, professions de foi et bulletins de vote	Lundi 16 octobre 2017 De 10h00 à 12h00 et de	Dépôt des listes de candidats, des déclarations individuelles de candidature, d'un exemplaire papier des professions de foi (sous pli fermé) et des maquettes des bulletins de vote à la DPE auprès de Mme BALADI ou de Mme THEBERGE
	14h00 à 17h00 Bureau n°2001	Afin d'organiser la reprographie des bulletins de vote, le dépôt de la maquette s'effectue également par voie électronique à l'adresse mail suivante, au format PDF : <u>electionspsyen2017@ac-poitiers.fr</u>
	A partir de 17h00	Affichage des organisations syndicales ayant déposé des listes de candidats au rectorat de l'académie de Poitiers, bâtiment A – Pierre Loti - dans le hall d'accueil, et publication sur le site Intranet de l'académie pour la CAPA et la CAPN.
	Jeudi 19 octobre 2017 A 14h00 Salle A1	Ouverture des plis contenant les professions de foi et tirage au sort pour déterminer l'ordre d'affichage
		Communication aux organisations syndicales du nombre d'électeurs relevant du bureau de vote pour préparer l'impression des professions de foi.
	Jusqu'au Mercredi 25 octobre 2017	Vérification des candidatures et rectifications éventuelles.
	Au plus tard le Jeudi 26 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 Bureau n° 2001	Dépôt des professions de foi, en nombre suffisant pour la CAPA et la CAPN , et parfaitement identiques au modèle déposé sous pli fermé à la DPE auprès de Mme BALADI ou de Mme THEBERGE.
	Au plus tard le Jeudi 26 octobre 2017 avant 17h00	Dépôt d'un exemplaire des professions de foi, au format PDF par voie électronique à l'adresse mail suivante : <u>electionspsyen2017@ac-poitiers.fr</u>
	Jeudi 26 octobre 2017 à partir de 17h00	Affichage des listes de candidats et des professions de foi bâtiment A – Pierre Loti - dans le hall d'accueil, et publication sur le site Intranet de l'académie pour la CAPA et la CAPN dans l'ordre déterminé par le tirage au sort.
Matériel de vote	Mardi 31 octobre 2017	Date limite d'envoi par le rectorat de l'académie de Poitiers (DPE) du matériel de vote aux électeurs : enveloppes, professions de foi, bulletins de vote et professions de foi dans l'ordre déterminé par le tirage au sort. Le matériel de vote est accompagné de la notice explicative.
Opérations électorales et post-électorales	Mardi 28 novembre 2017 à partir de 17h00 en salle C 333	Décompte des enveloppes en présence des délégués de liste
	Mercredi 29 novembre 2017 à 10h00 en salle C 333	Recensement et dépouillement des votes pour la CAPN et la CAPA
		Proclamation des résultats pour la CAPA
	Jeudi 30 novembre 2017	Proclamation des résultats à l'élection de la CAPN par le bureau de vote central DGRH/B2-3.
	Janvier 2018	Installation de la CAPA (et de la CAPN)